

Prestation de Serment du Greffier  
de la Cour pénale internationale

3 juillet 2003

**Allocution prononcée par :**  
**S.E. Allieu Ibrahim Kanu**

*Vice-président de l'Assemblée des Etats Parties  
au Statut de Rome de la Cour pénale internationale*

(Je vous remercie, Monsieur le Président)

Permettez-moi d'exprimer, au nom de l'Assemblée des Etats Parties et de son président, S.A.R. Prince Ra'ad Zeid Al-Hussein de Jordanie, notre joie de voir aujourd'hui la Cour pénale internationale en parfait état de fonctionner.

Il y a quelques années, nombre de voix sceptiques s'élevaient pour dire que la création d'une cour pénale internationale permanente n'était qu'une chimère. Aujourd'hui, grâce à l'évolution fulgurante que la Cour a connue en une année seulement, notre rêve est devenu réalité.

En février dernier, nous avons élu les dix-huit juges qui symbolisent l'espoir collectif nourri par l'humanité de mettre un terme à l'impunité des auteurs des crimes les plus atroces commis dans le monde, qu'il s'agisse de génocides, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

En avril dernier, nous avons élu notre Procureur, Monsieur Moreno-Ocampo, par consensus. Aujourd'hui, je peux affirmer que Monsieur Moreno-Ocampo correspond entièrement au profil que nous voulions pour le premier Procureur de la Cour. En outre, l'engagement que manifestent l'ensemble du personnel de la Cour, les juges ainsi que le Procureur est en parfait accord avec les aspirations des Etats Parties, lesquels attendent de la Cour qu'elle serve avec efficacité les intérêts de la justice internationale. Je suis honoré de constater que la Cour, qui vient de fêter son premier anniversaire, est prête à relever les défis que représente le travail qui l'attend.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour poser la dernière pierre de l'édifice de la Cour pénale internationale. En cet instant décisif, j'aimerais présenter mes sincères félicitations à Monsieur Bruno Cathala pour son élection au poste de Greffier. Je suis convaincu, Monsieur, au vu de votre expérience, de vos nombreuses aptitudes et de votre dévouement sans faille à la Cour, que nos juges n'auraient pu faire un choix meilleur.

Permettez-moi de saisir ici l'occasion pour remercier les juges de la diligence et de l'efficacité dont ils ont fait montre dans l'accomplissement de leurs tâches.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs ici présents, la Cour est sur pied à présent et elle fonctionne ; cela a une portée symbolique non négligeable pour les peuples du monde entier. Un message clair et distinct est ainsi envoyé : le temps de l'impunité est bel et bien révolu. Sur un plan plus régional, le travail réalisé par la Cour aura une signification toute personnelle pour moi et pour le peuple de la Sierra Leone, pour nous qui avons été témoins et victimes des crimes les plus graves, du type de ceux que la Cour sera amenée à juger. Au moment où il est permis d'espérer qu'aucun autre pays n'aura à subir une telle violence, nous comptons sur la Cour pour traduire en justice les individus qui s'emploient à semer la haine et à perpétrer des atrocités.

Après le temps des félicitations, voici venu le temps des exhortations. Maintenant que nous avons une Cour qui fonctionne, il est de notre devoir collectif de la soutenir dans son travail. Nous avons le devoir de continuer à encourager les Etats à accéder au Statut de Rome, nous avons le devoir de garantir que la Cour dispose des ressources nécessaires pour remplir sa mission, et nous avons également le devoir d'accompagner l'évolution des législations nationales pour permettre l'application du Statut de Rome. C'est de cette façon seulement que nous pourrions être sûrs que la Cour sera en mesure de rendre, à l'échelle du monde entier et en toute diligence, une justice impartiale et équitable.

Je vous remercie de votre attention.